

UNPNC

Monsieur Steve Drula

UNSA

Monsieur Marc Lamure

SNPNC

Monsieur Jean-Michel Courtois

Roissy, le 13 avril 2023
DG.IS 23.16

Messieurs,

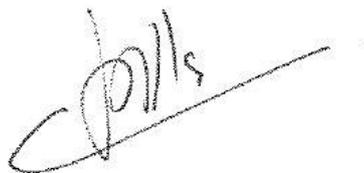
Suite à vos sollicitations concernant l'accord PNC soumis à consultation, je tiens à vous apporter les précisions et assurances suivantes :

Le projet prévoit dans son préambule la mise en place d'un atelier rotations Moyen-Courrier afin de déterminer les pistes d'amélioration de la construction, de l'enchaînement des rotations. Je tiens à vous confirmer que cet atelier sera mis en place dès le mois de juin 2023.

Concernant le principe d'enquête de satisfaction relative au Bidding prévue dans le préambule du projet d'accord collectif, dès lors que les résultats de cette consultation, feraient état, après un recul suffisant sur la mise en œuvre du Bidding (environ un an), d'un rejet important du dispositif de la part des PNC, nous n'excluons pas d'ajuster l'outil à un système de DDA. Cette éventualité s'intègre bien dans le champ des ajustements évoqués dans le préambule et qui seront discutés avec les signataires participants au comité Bidding.

Enfin, le projet prévoit que soit abordée dans une négociation au second semestre 2023, l'évaluation « des améliorations possibles des règles de stabilité planning et des mécanismes de proratisation des jours off ». Afin de favoriser cette négociation, une première expérimentation sera initiée dès l'été 2023. Pour répondre à votre demande nous accorderons la possibilité aux PNC d'utiliser une des deux stabilités plannings sur la période juillet-août 2023, ce qui nous permettra d'en tirer des premiers enseignements avant d'aborder ces sujets parmi d'autres dans la négociation relative à l'environnement de travail.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Catherine Villar
Directrice Générale Adjointe